VILLE DE
LA TOUR-DE-PEILZ
Municipalité

COMMUNICATION MUNICIPALE No 12/2009

Le 9 septembre 2009

Concerne :
Décompte final de la réfection de la toiture plate au Collège des Mousquetaires, étape III.

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Suite à la réfection de la toiture de l'étape 3 du collège des Mousquetaires, nous vous communiquons le décompte final suivant :

Crédit accordé par le Conseil communal par le préavis municipal N°11/2008	Fr.	117'000.00
Montant total des travaux exécutés	Fr.	108'338.80
Solde non utilisé	Fr.	8'661.20

Adopté par la Municipalité le 24 août 2009

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Le syndic : Le secrétaire :

Nicole Rimella Pierre-A. Dupertuis

MAISON DE COMMUNE GRAND-RUE 46 CASE POSTALE 144 1814 LA TOUR-DE-PEILZ
TÉLÉPHONE 021 977 01 11 FAX 021 977 01 15
E-MAIL greffe.municipal@la-tour-de-peilz.ch